

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait par vidéoconférence le mardi 5 octobre 2021 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin. Les conseillers M. Yvan St-Amour et M. Gilles Patry ont motivé leurs absences.

2021-10-R5881 Ouverture de la séance par vidéoconférence

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire ce mardi 5 octobre 2021 à 19 heures par voie vidéoconférence ;

CONSIDÉRANT QUE sont présents à cette vidéoconférence : Le maire M. Neil Gagnon et les conseillers Messieurs Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Chacune de ces personnes se sont identifiées individuellement.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, secrétaire-trésorière Madame Mariette Rochon assiste également à la séance, par voie vidéoconférence;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. »

Adoptée.

2021-10-R5882 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021
4. Dépôt et adoption des états financiers pour l'année 2020
5. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Terrain municipal – Rue Masebo (reporté prochaine séance)

Conseil municipal

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payés, à payer et salaires au 30 septembre 2021

Sécurité publique

Voirie

- 300.1 Résolution – Programme d'entretien du réseau routier local - 2020

Environnement

- 400.1 Demande de soumission – Contrat ordures, recyclage et compostage

Aménagement et urbanisme

- 600.1 Regroupement service urbanisme – Demande prolongement du délai

Loisirs, Culture et bibliothèque

- 700.1 Équipement Maniwaki – Descente lac Evans
700.2 Club Quad – Demande d'expansion des sentiers

Correspondance officielle reçues

- 800.1 MRCVG – Conseil en bref – 24 août 2021
800.2 MSP – Dossier chemin Montcerf – Compte rendu de la dernière rencontre
800.3 MRCVG – Adoption rapport annuel comité sécurité publique
800.4 Couverture vaccinale COVID-19 – Région de l'Outaouais

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2021-10-R5883 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 septembre 2021

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune demande des contribuables pour ce point

2021-10-R5884 Adoption des états financiers au 31 décembre 2020

ATTENDU QUE l'auditrice indépendante Madame Marie-Claude Grondin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, rapports préparés et déposés par la firme Langevin Grondin CPA inc. et ce, conformément à la loi.

Adoptée.

2021-10-R5885 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 30-09-2021 au montant de	2 484.88\$
Les dépenses à payer 30-09-2021 au montant	101 648.99\$
Les salaires payés au 30-09-2021 au montant de	6 713.92\$

Adoptée.

2021-10-R5886 Programme d'entretien du réseau routier local 2020

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses effectuées pour le programme d'entretien du réseau local au montant de 101 093\$ ont été utilisés à l'entretien courant et préventifs des routes locales 1 et 2 dans la municipalité d'Egan-Sud et que ces montants ont été inscrits aux états financiers de la municipalité.

Adoptée.

2021-10-R5887 Demande de soumission – Contrat ordures, recyclage et compostage

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions pour le contrat d'ordures de recyclage et de compostage pour la municipalité d'Egan-Sud et ce pour une période de 3 ans.

Adoptée.

2021-10-R5888 Demande Ville de Maniwaki – Résidents rue L’Heureux

ATTENDU QUE la Ville de Maniwaki a fait parvenir une lettre affirmant que leur entrepreneur des collectes de matières résiduelles demande d’inclure les 3 résidences de la rue L’Heureux dans le même tracé que celles situées dans Maniwaki ;

ATTENDU QUE ça éviterait au camionneur de reculer dans cette rue qui est un cul-de-sac ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de rencontrer la Ville de Maniwaki pour préparer une entente à ce sujet.

Adoptée.

2021-10-R5889 Prolongement du projet en commun d’urbanisme

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l’unanimité des conseillers présents de suivre les recommandations de notre chargé de projet en urbanisme, monsieur Stéphane Doré et de demander au MAMH le prolongement du projet de mise en commun pour mettre à jour nos règlements d’urbanisme.

Adoptée.

2021-10-R5890 Demande Équipement Maniwaki – Descente lac Evans

ATTENDU QU’ Équipement Maniwaki a fait une demande au conseil municipal afin d’utiliser la descente au lac Evans pour faire des tests sur les bateaux, pontons etc.. ;

ATTENDU QUE ce même commerce propose d’installer une rampe de mise à l’eau à leur frais pour cette utilisation;

ATTENDU QU’après discussion avec les membres du conseil, concernant le bruit, l’achalandage, la pollution et l’utilisation de moteur sur ce lac;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le conseil municipal refuse la demande d’Équipement Maniwaki concernant l’installation d’une rampe de mise à l’eau pour ce lac.

Adoptée.

2021-10-R5891 Club Quad – Projet d’expansion des sentiers

ATTENDU QUE le Club Quad Vallée-de-la-Gatineau demande une rencontre avec les membres du conseil, afin de discuter d’un projet d’expansion des sentiers de VTT pour le secteur nord de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'avis que la pratique du véhicule tout-terrain favorise le développement touristique et économique de la région;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de rencontrer M. Alain Hébert afin de discuter de cette demande. Il est aussi résolu que si une entente devait être conclue, les membres du conseil demande que ce soit pour un projet pilote d'une période d'un an.

Adoptée.

2021-10-R5892 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h00.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière